

# Compte rendu du Comité directeur du CPFC du 11 septembre 2017

Le comité directeur du CPFC s'est tenu le 11 septembre 2017 à 20 h au Stade Salif KEITA.

## **Etaient présents :**

Marc GUERIN, William DECROIX, Marie POUSSIER, Emma MADERE, Jean-Claude LAMER, Hamide SAFI, Jocelyne GONIDEC, Christian LORY,

**Absents excusés :** Patrick BELO BARDIN

**Absents non excusés:** Yao LACK SEVLO, Grégory GUEVAER

*Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 20h15 sur l'ordre du jour suivant :*

- Situation financière
- Point sponsoring
- Car – minibus
- Affaire Madji.
- Manifestations sportives et tournois.
- Questions diverses

Approbation des comptes rendus des bureaux directeurs du 23 mai 2017 et 11 juillet 2017

*Ces comptes rendus sont adoptés.*

*En début de séance le président introduit un point sur le fonctionnement du Comité Directeur*

Le Président rappelle le rôle de chaque membre du comité directeur et aborde avec irritation le sujet épineux de l'absentéisme des membres dirigeant. Il se dit agacé et déplore l'absence régulière de certains membres du comité directeur qui connaissent parfaitement les difficultés que cela peut engendrer. Il exprime son désarroi face à certains dirigeants qui ont présenté leur candidature pour siéger au comité directeur, qui se sont engagés auprès du club et des licenciés et qui n'assurent pas leur rôle au sein du club. De fait, le travail repose sur quelques dirigeants. Le président fait constater que depuis la dernière assemblée générale certains ne se sont pas manifestés et n'ont participé à aucune activité du club. Il évoque et s'étonne par ailleurs du dépôt tardif de la licence pour un membre du comité Directeur mettant en difficulté le fonctionnement du conseil et du club.

S'ensuit une réaction virulente d'Hamide et une altercation verbale avec le président. Hamide montrant du doigt le président, lui signifiant son refus d'accepter qu'on lui parle sur ce ton. Des éclats de voix s'élèvent suscitant une atmosphère tendue. La tension étant à son comble, craignant que la situation ne dégénère, et pour calmer les esprits, Emma demande que l'on mette un terme à cet affrontement, et que l'on revienne à l'ordre du jour. Hamid se dit étonné que personne ne soit intervenu suite aux propos du président. Le président reprend le premier point de l'ordre du jour.

## **I-Situation financière**

Les tableaux concernant l'exercice 2016/2017 et le budget prévisionnel 2018 ont été remis sur place. Les membres du Comité directeur ont pu prendre connaissance des résultats réalisés en dépense et en recettes. La trésorière fait lecture du tableau des dépenses et recettes réalisées au 30 juin 2017 et du budget prévisionnel pour la saison 2017/2018.

### **Détails des dépenses réalisées au 30 juin 2017 (saison 2016/2017)**

*Elles sont principalement liées :*

- ❖ *Aux achats de matériels et entretien, (équipement et matériels sportifs, buvettes, alimentation, tournois) qui passent de 97082€ à 91847€ soit une diminution de **-5,39%***
- ❖ *Aux services extérieurs (loyer, entretien, assurances) qui passent de 20 666€ à 20 376€ soit une baisse de **-1,40%***
- ❖ *Aux autres services extérieurs (honoraires, -frais de déplacement : matches bus, liés à l'activité, tournois, stage- ; frais bancaires, téléphoniques, reversement cotisation licence fédérale (+2,77%), amendes, les licences, droit de changement de club etc...) passent de 101 727€ à 93 144€ soit une baisse de **-8,44%**,*
- ❖ *Aux impôts et taxes, (**-4,20%**)*
- ❖ *Aux charges de personnel (salaires brut, charges sociales, indemnités des éducateurs-franchisées URSSAF, les défraiements et primes de matches) qui passent de 333427€ à 397811e soit une progression cette saison de **+19,31%***

Au niveau des charges d'exploitation, une baisse globale est à signaler; elle concerne principalement les déplacements liés à l'activité du club,

Cependant, quelques charges connaissent une croissance notamment les salaires, indemnités et charges sociales.

### **Détails des produits réalisés au 30 juin 2017 (saison 2016/2017)**

Les recettes sont principalement composées :

- ❖ *Des produits des activités, (recettes buvettes, tournois..) qui passent de 58 357€ à 51 901€ soit une baisse de -11,06%*
- ❖ *Des subventions qui passent de 263 744€ à 275 330€ soit une progression de +4,39%*
- ❖ *Des cotisations (autres produits de gestion courante -adhésions annuelles) qui passent de 218371€ à 240420€. Le produit des licences et cotisations a enregistré une hausse de +10,10 %.*
- ❖ *Une nouvelle subvention de 4900€ versée par la CAF suite à un appel à projets*
- ❖ *Du sponsoring (soutien financier)*

On constate une diminution des recettes de la buvette. Il faudra trouver des solutions pour l'année prochaine. Aussi, bien qu'en hausse de 10% nos cotisations ne correspondent plus aux prestations de service offertes à nos licenciés. La question de l'augmentation de la cotisation devra être posée, ainsi que la recherche de sponsors et la mise en place de nouvelles animations.

La trésorière aborde ensuite le **budget prévisionnel 2017**, rappelant les grandes orientations définies.

Le budget prévisionnel est présenté en équilibre : les recettes couvrent l'ensemble des dépenses. Ce qui permet de porter le budget à 571 501€ contre à 611 700€ en première présentation.

*Aussi, depuis 2015, l'association a fait appel à un expert-comptable afin d'obtenir une validation des informations financières par un professionnel pour rassurer les financeurs publics et les mécènes.*

Le comité directeur ayant décidé de maintenir l'activité, le budget prévisionnel des charges détermine, dès septembre 2017 les actions à mener :

- trouver des recettes supplémentaires,
- diminuer ses charges,
- développer le sponsoring et le mécénat,

### **Les solutions et propositions de rationalisation du budget pour la prochaine saison :**

Le CPFC doit accroître donc son autonomie financière pour faire évoluer son modèle économique.

Le président indique que les contacts avec de nouveaux partenaires se sont poursuivis et sont sur le point de se conclure.

→ **Une nouvelle convention** est en cours avec la CAF pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement suite à l'appel à projet « Publics et Territoires » dans le cadre de l'axe 3 : soutenir les projets élaborés par des adolescents et favoriser leur autonomie. 4900€ ont été alloués au club.

### **→ La masse salariale**

Le président propose un travail sur la masse salariale. Le montant des contrats varient entre 200€ et 800€. Le poste de secrétaire indispensable est un contrat aidé temps plein transformé en CDD. Il y a 7 emplois aidés (temps plein, temps partiel) qui arriveront à échéances et seront transformés. Il reste le contrat aidé D'Anaé BOICHE. Conséquences de la fin des contrats aidés : baisse des subventions à prévoir et augmentation des charges.

### **→ Dispositif « VVV »**

Hamide indique que dans le cadre de la recherche d'autres sources de financements le CPFC est éligible au dispositif « VVV ». Ce dispositif permettrait au CPFC de financer des projets d'activités en partenariat avec la ville. Pour ce faire les informations nécessaires seront adressées au président afin d'élaborer le projet et transmettre un dossier de demande de subvention au conseil général.

Le président souhaite réaliser ce projet pour les prochaines vacances de la Toussaint. Pour information ce dispositif permet à des jeunes de bénéficier d'un accès à des activités de loisirs et à une prise en charge éducative durant les périodes de vacances scolaires, (stage de pâques) dans le cadre du dispositif national Ville Vie Vacances (VVV).

Se pose la question des moyens humains, logistiques, et d'intendance. Le président précise que ce projet sera mis en œuvre avec l'appui du manager général pour l'intendance, et se référera au stage de printemps pour l'organisation administrative.

Hamide précise qu'il se charge de faire suivre le dossier au président.

*Ces propositions sont validées par le comité directeur*

**→Partenariat BNI (réseau d'affaires professionnel, basé sur la recommandation mutuelle)**

Le président fait part au comité de la possibilité d'un partenariat avec la société BNI. La proposition actuelle n'inclut aucun financement direct du CPFC, ni aucune dotation en nature.

Au vu de la nature du produit concerné, le bureau directeur autorise le président à poursuivre les discussions pour définir les modalités exactes de ce partenariat et suggère d'essayer d'obtenir une dotation minimale qui pourrait venir doter nos compétitions jeunes.

**II-Affaire Madji.**

Le président rappelle que l'affaire en cours de négociation. Madji réclame 10 000€ + primes. Le président tiendra informé le comité directeur sur la suite de cette affaire prochainement.

Hamid demande si le club a envisagé une réserve pour le paiement éventuel des frais négociés? Le président répond que non mais que compte tenu de la situation un montant sera inscrit sur la ligne budgétaire correspondant à 10 000€.

*Proposition validée par le comité directeur*

**III-Point sponsoring**

La cotisation étant de 190€ + les chaussettes pour l'année 2017/2018 (pas d'équipement avec la cotisation).

La recherche de sponsoring doit aboutir. Néanmoins, le président a obtenu les garanties suivantes :

- Une dotation « matériel » de décathlon d'une valeur de 3000€
- Print Platinum : 3000€ de dotation financière

Des paquetages seront proposés aux adhérents et seront présentés au club en boutique.

Emma propose de faire appel à l'assurance du club pour apporter une aide sur la gestion des adhésions, la communication interne, l'organisation des événements voir bénéficier d'un contrat collectif pour les familles etc....

Cette proposition n'est pas partagée par l'ensemble des membres.

Par contre le président propose de faire jouer la concurrence auprès des banques.

Documents remis sur table dans le cadre de la démarche de recherche de recettes, Christian LORY propose un devis de la société France Fanion, pour une offre de fournitures (fanions, machine à café, aide logistique) et la réalisation de supports de communication et objets à destination des supporters du CPFC au meilleurs prix avec des bénéfices possibles.

*Proposition à l'étude. Le comité directeur ne s'est pas prononcé*

**IV-Car – minibus**

En l'absence de Yao, l'étude sur la faisabilité de l'acquisition d'un mini bus par le CFPC n'a pu être présentée et discutée.

**V-Manifestations sportives et tournois.**

MANIFESTATIONS CPFC 2018			
Types	Catégorie	Dates	Lieux
Tournois en salle	U8/U9	Samedi 24 février 2018	A déterminer
	U10/U11	Dimanche 25 février 2018	A déterminer
	U12/U13	Samedi 3 mars 2018	A déterminer
Stage féminin	Ecole de foot	Du lundi 26 février 2018 au vendredi 2 mars 2018	Stade Salif KEITA
Tournois Extérieur	U10/U11	Samedi 31 mars 2018	Stade Salif KEITA
	U12/U13	Dimanche 1 <sup>er</sup> avril 2018	Stade Salif KEITA
	U7/U9	Lundi 2 avril 2018	Stade Salif KEITA
	FEMININES	Jeudi 10 mai 2018	Stade Salif KEITA
Stage de pâques		Du lundi 16 avril 2018 Au vendredi 20 avril 2018	Stade Salif KEITA

*Rappels :*  
- vacances de la Toussaint : du samedi 21 octobre 2017 au dimanche 5 novembre 2017  
- vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018  
- vacances d'hiver : du samedi 17 février 2018 au dimanche 4 mars 2018  
- vacances scolaires de printemps : du samedi 14 avril 2018 au dimanche 29 avril 2018  
- pont de l'ascension : pas de pont de l'ascension en 2018

*Le comité directeur approuve ce processus et le calendrier envisagé*

## **VI- Questions, informations et propositions diverses :**

→Information du président sur les feuilles de match dématérialisées.

→La date du prochain comité directeur sera communiquée ultérieurement compte tenu de la visite du maire à cette même date. Ce dernier sera présent en début de séance suite aux différents incidents intervenus au sein du CPFC.

→Emma propose que le comité directeur fixe le montant de la cotisation, mutations au moins quatre mois avant la date de l'assemblée générale ou le début de la période de délivrance des licences. Le président répond qu'à cette période le championnat n'est pas clôturé et l'AG ne peut se tenir qu'à l'issue des rencontres.

### **→La commission « matériel » :**

Il est constaté des détériorations du matériel et des absences de remises de matériels par les éducateurs. Le président indique qu'il présentera une note à l'attention des éducateurs.

Emma ajoute qu'à chaque début de saison, devrait être remis une feuille comportant l'approvisionnement en matériel de chaque éducateur à restituer en fin de saison pour l'inventaire du Club. Par ailleurs, une charte éthique et des valeurs du club à destination des visiteurs, aide éducateurs, parents accompagnateurs, dirigeant de fait, devrait être élaborée et affichée au Club house.

Cette proposition n'a pas convaincu l'assemblée, quant à son impact sur l'application du règlement et des règles de sécurité.

### **→Nouveau site Internet : avancement du projet**

Le responsable du site indique qu'il est toujours en attente de rdv pour améliorer le site qui n'est pas mis à jours en temps réel.

Fin du comité directeur : 22h35